

Palluau-sur-Indre

Palluau-sur-Indre

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry  
Département de l'Indre

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.10.2. Règlement graphique LE TRANGER Sud


1/5000

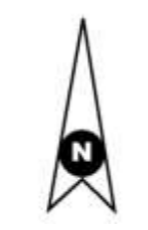
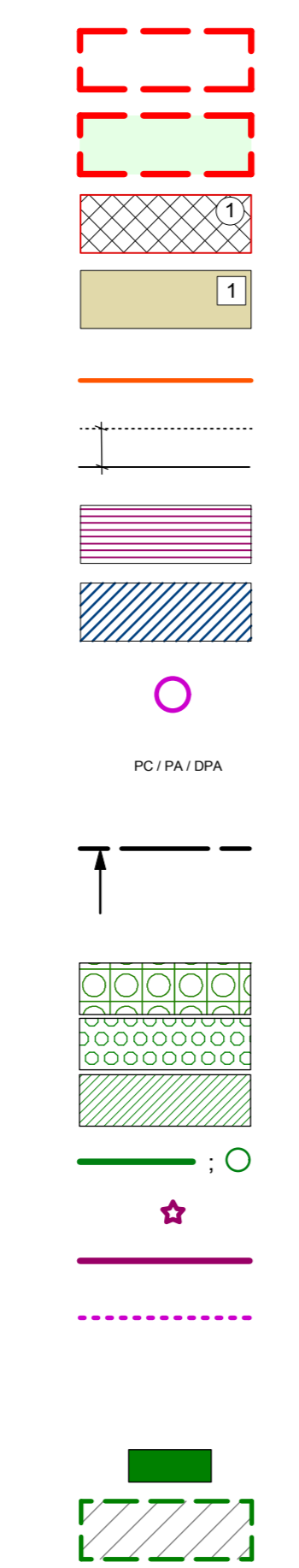
Le Président  
Geard NICLAUD

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du ... du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry  
1, rue Maurice Davallon  
38700 CHATILLON-SUR-INDRE

LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A  
Limite et désignation de la zone ou du secteur : N  
Emplacement réservé et numéro d'opération  
Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (dont point de vue : )  
Rue ou partie de rue à règlement particulier



Clion-sur-Indre

Zone	Secteurs	Définitions
U	Ua	Centre ancien à l'intérieur de l'enceinte urbaine historique de Clion-sur-Indre
	Ub	Centre ancien dense des autres bourgs
Ua	Ua1	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes et d'origine des artisans/bougeois
	Ua2	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 <sup>ème</sup> siècle
	Ua3	Secteur de jardins en zone urbaine
	Ua4	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
Am	Am1	Secteur destiné aux activités économiques
	Am2	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
	Am3	Utilisation future à dominante résidentielle
	Am4	Utilisation future pour les activités économiques
A	A1	Zone agricole
	A2	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'hébergement
	A3	Secteur agricole ouvert ou clos des bâtiments agricoles compatibles avec le principe de l'habitat ouvert à l'habitat, dont des activités de maraîchage
	A4	Secteur agricole à forte valeur ajoutée à protéger
	A5	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles
	A6	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recourant le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	A7	Secteur de l'Étang de la Porterie
	A8	Secteur destiné à recevoir un grand nombre de garages
	A9	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'hébergement
	A10	Secteur de jardins en zone naturelle
N	N1	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les hébergements de loisirs et de tourisme
	N2	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour le sport motorisé de loisirs
	N3	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités sportives, culturelles et associatives
	N4	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles
Nv	Nv1	Zone naturelle des vallées affluentes de l'Indre ou de d'autres basses versants
	Nv2	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles
	Nv3	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles
	Nv4	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités liées non agricoles

Précisions sur la représentation graphique :  
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique d'une hie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour bien identifier la hie à préserver.

PRECISIONS REGLEMENTAIRES 1/2000

